



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 21.12.2018

Numéro de publication: HR01-1004528499

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Art Ménager Carouge Sàrl, Carouge (GE)

Art Ménager Carouge Sàrl rue de Veyrier 18
1227 Carouge (GE)

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE285734608

Siège: Carouge (GE)

Objectif

commerce, dépannage, réparation d'électroménager, agencement de cuisines (cf. statuts pour but complet).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 23649 du 18.12.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Genève

Révision:

Renonciation à la révision

Art Ménager Carouge Sàrl, à Carouge (GE), rue de Veyrier 18, 1227 Carouge (GE), CHE-285.734.608. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.12.2018. But: commerce, dépannage, réparation d'électroménager, agencement de cuisines (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce "Art Ménager Carouge Electroménager, L. Krippner" (CHE-109.707.224), à Carouge GE, selon contrat de transfert de patrimoine du 11.12.2018 comportant un actif de CHF 142'280.95 et un passif envers les tiers de CHF 69'770.08, soit un actif net de CHF 72'510.87, en contrepartie duquel sont remises 200 parts de CHF 100, le solde de CHF 52'510.87 étant porté au crédit de l'apporteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit, par fax ou par courriel. Associé-gérant: Krippner Laurent André, de Veyrier, à Troinex, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration du 11.12.2018, il est renoncé à un contrôle restreint.